

Code vestimentaire du Collège Charles-Lemoigne

(RÉF. : agenda de l'élève)

PIÈCES OBLIGATOIRES ACHETÉES À LA BOUTIQUE LA CLASSE

- Pantalon noir, bermuda noir, jupe grise ou jupe à carreaux
- Polo blanc/bourgogne ou chandail baseball
- T-shirt, short ou pantalon d'éducation physique
- Concentration Danse : T-shirt noir

PIÈCES FACULTATIVES OFFERTES À LA BOUTIQUE

- Veste noire
- Haut à capuchon en molleton CCL (*permis seulement le vendredi*)
- Chandail des finissants (*vente prévue à l'automne*)

SPÉCIFICATIONS DES DIVERS PROFILS

- Se référer aux communiqués qui vous ont été envoyés

Le port de l'uniforme est de rigueur en tout temps et dans tous les lieux où l'élève est sous la responsabilité du Collège, y compris lors des sorties. L'élève doit arriver au Collège et quitter le Collège vêtu de son uniforme. Aucune modification ne doit être apportée au modèle réglementaire et aucune dérogation ne sera acceptée.

N.B. Il est fortement recommandé d'identifier au nom de l'élève chacune des pièces achetées.

À acheter à l'extérieur du Collège

1. Souliers noirs, les consignes suivantes doivent être respectées: talon plat, chaussure noire en cuir/cuir végétal/tissu, semelle noire et non marquante, lacet noir, logo non apparent ou ton sur ton, chaussure sécuritaire et fermée au talon.
2. Ceinture noire unie, sans ornements
3. Bas unis
4. Espadrilles multisports (les enseignants se réservent le droit de refuser certains modèles jugés inadéquats)
5. T-shirt uni et camisole (blanc, gris ou noir) permis sous le polo
6. Élèves en concentration danse : cuissard, legging ou pantalon permettant de voir les mouvements de couleur noir uni.